



## Conseil Communal d'Hellemmes 2 février 2022

### **22/01 Subvention de fonctionnement 2022 au CCAS d'Hellemmes**

Benoit BIGO est intervenu pour notre groupe sur ce sujet.

« Chers collègues,

Nous tenons à saluer le travail quotidien du CCAS à destination des personnes les plus démunies et même dans des situations, parfois, très complexes.

Nous ne pouvons qu'être favorables au complément de subvention 2022 qui va permettre entre autres au CCAS de procéder à la création d'un nouveau poste.

Ceci dit nous avons relevé en commission finance, un écart de subvention de la ville de Lille entre Lomme et Hellemmes. La ville de Lille verse 300K euros au CCAS d'Hellemmes et plus de 800000 euros au CCAS de Lomme. Alors oui, Lomme compte 1/3 d'habitants de plus, mais cela ne suffit pas à justifier un écart de subventions de près d'un demi-million d'euros. Cette différence n'a pas été éclaircie en commission. Nous voterons évidemment pour cette délibération mais nous attendons des éclaircissements de la ville de Lille. Vous vous y êtes engagé et nous vous en remercions. Ces explications devraient permettre de mieux comprendre le financement du CCAS par la ville de Lille, et peut-être d'obtenir une subvention plus élevée pour le CCAS d'Hellemmes ».

Nous avons voté "POUR"

### **22/02 Répartition des crédits 2022**

Simon JAMELIN est intervenu pour notre groupe sur ce sujet.

« Monsieur le Maire, Madame l'adjointe aux finances.

Nous regrettons qu'on nous demande de voter ce budget primitif 2022 alors même que le compte administratif 2021 ne soit pas encore présenté. Alors vous allez nous dire que c'est la règle et c'est vrai, pour autant la ville de Lille présente un compte administratif partiel au moment du budget primitif. Vous nous demandez donc de voter ce que vous allez dépenser alors même que nous ne savons pas ce que vous avez effectivement dépensé l'année dernière. Reconnaissez que ça manque un peu de transparence.

Sur la forme plusieurs éléments nous interpellent. Vous ne nous avez pas présenté de rapport égalité femme homme lors du Rapport d'orientation budgétaire. Monsieur le Maire, ce rapport est obligatoire avant le vote du budget primitif au-delà de 20000 habitants, alors oui, nous ne sommes que 18577 habitants mais cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas le faire d'autant que nous connaissons votre intérêt pour le sujet. Vous devriez d'ailleurs vous entraîner car avec les projets de densification que vous portez à la filature ou à H2D vous allez bientôt être tenu de le présenter.

Autre élément manquant : le budget climatique que vous vous êtes engagés à mettre en œuvre. Nous avons été conciliant l'année dernière puisque c'était la première année et que de votre propre aveu il était imprécis. Mais nous ne nous attendions pas à ce que vous l'abandonniez si tôt.

Sur le fond je voudrais revenir sur le budget d'investissement. Nous avons relevé une diminution des investissements lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire. Vous nous annoncez aujourd'hui une augmentation de 8% des investissements sur la commune.

Mais de quels investissements parle-t-on? Si j'achète quelque chose dont je n'ai pas besoin, j'augmente mes investissements. Si je tarde trop à réparer ma chaudière ou si je ne l'entretiens pas assez et que je dois la changer par négligence, là encore j'augmente mes investissements. Si je n'ai pas pu dépenser la semaine dernière et que je reporte mes dépenses la semaine prochaine, j'augmente les investissements.

Cette hausse que vous nous présentez semble composée en majeure partie de report de dépenses liées à la crise sanitaire ou de dépenses supplémentaires pour des projets déjà engagés (médiathèque, fin des travaux de l'école Rostand). Votre budget, c'est comme l'EPR, on investit plus, mais pour la même chose à la fin. Alors oui, vous nous présentez une hausse des investissements mais à la fin vous n'augmentez pas le volume de service public.

Pour augmenter le volume de service public vous comptiez sur la mutualisation avec Lille. Là encore ça va être difficile puisque le projet de nouvelle école à Fives Cail pour scolariser les enfants des nouveaux Hellemmois et des nouveaux fivois est abandonné.

Vous comptiez sur la nouvelle piscine de Fives pour ne pas avoir besoin de rénover la piscine tournesol d'Hellemmes, mais ce projet initialement prévu pour 2021 vient tout juste d'être reporté en 2026.

Pourtant, la mutualisation est une bonne chose, ce soir nous voterons avec Lille et Lomme deux délibérations qui concernent directement le quotidien des Hellemmois : celle sur l'avis du conseil sur l'aéroport de Lille-Lesquin et celle sur les marchés publics des denrées alimentaires de la restauration collective. La Mairie de Lille vous a demandé de les ajouter hier midi à l'ordre du jour après une intervention de notre groupe auprès de la Maire de Lille. Jusqu'à hier vous n'aviez pas prévu de les présenter aux élus de ce conseil et sans notre intervention, nous n'aurions pas pu nous prononcer. Vous choisissez vous même les délibérations lilloises qui nous sont présentées. Nous vous posons une nouvelle fois la question Monsieur le Maire et nous aimerions avoir une réponse : comment choisissez-vous les délibérations lilloises soumises au vote des élus Hellemmois?

Monsieur le Maire personne ne comprend où vous voulez aller, vous donnez l'impression de conduire notre commune à l'aveugle d'une année sur l'autre. Monsieur le Maire, pour se diriger il faut une carte. En matière de politiques publiques cette carte a un nom : le plan pluriannuel d'investissement. Ce PPI, les écologistes le rendent systématiquement publique dans les villes qu'ils dirigent. Ce document permet de savoir quels sont les investissements programmés sur l'ensemble du mandat et permet de rendre clairs les choix politiques. Ce PPI nous vous l'avons demandé en vain et nous pensons qu'il n'existe pas. S'il existe nous vous engageons à le rendre public en le transmettant à la presse et nous reconnaitrons volontiers nous être trompés.

Monsieur le Maire le budget que vous nous présentez est un budget de gestionnaire, c'est nécessaire mais pas suffisant et nous déplorons une nouvelle fois votre manque d'ambition ». Nous avons voté "CONTRE"

**22/03 Subvention à l'association intercommunale d'aide aux victimes et de médiation**  
Nous avons voté "POUR"

**22/04 Subvention à l'association CLCV**  
Nous avons voté "POUR"

**22/05 Subvention à la fédération nationale des accidentés du travail**  
Nous avons voté "POUR"

**22/06 Subvention au centre d'information sur les droits des femmes et des familles**  
Nous avons voté "POUR"

**22/07 Subvention à l'association CITEO**  
Nous avons voté "POUR"

**22/08 Fixation des tarifs de mise à disposition des locaux communaux et espaces publics dans le cadre des prochaines échéances électorales**  
Simon JAMELIN est intervenu pour notre groupe sur ce sujet.

« Monsieur le Maire, nous nous excusons auprès des services pour le surcroît de travail, puisqu'il a fallu modifier deux fois l'ordre du jour ces dernières 24h. En effet cette délibération que vous souhaitiez proposer au vote du conseil prévoyait l'obligation d'une déclaration préalable pour la diffusion de documents sur l'espace public et rendait la diffusion de documents payante ce qui n'est tout simplement pas légal. La ville de Lille a reconnu une erreur suite à notre interpellation et a donc fait modifier la délibération en conséquence. Nous voterons donc pour ».  
Nous avons voté "POUR"

**22/09 Subvention affectée aux projets de l'OCCE du Nord**  
Nous avons voté "POUR"

**22/10 Subvention de fonctionnement de l'OCCE du Nord**  
Nous avons voté "POUR"

**22/11 Opération "Nos quartiers d'été 2022"**  
Nous avons voté "POUR"

**22/12 Subvention aux associations dans le cadre de la politique de la ville**  
Nous avons voté "POUR"

**22/13 Subvention de fonctionnement aux associations œuvrant dans le domaine de l'animation et de la culture**  
Nous avons voté "POUR"

**22/14 Subvention de fonctionnement à l'association sportive Hellemmoise de football et au club Léo Lagrange**  
Nous avons voté "POUR"

**22/15 Subvention de fonctionnement aux associations sportives**  
Julien GILBERT est intervenu pour notre groupe sur ce sujet.

« Monsieur le conseiller communal délégué au sport et aux animations sportives, Madame l'adjointe aux finances, Monsieur Le Maire, cher.es collègues du conseil communal,

Parmi les subventions au sujet desquelles nous devons nous prononcer figure la somme de 3500 euros destinée à l'amicale laïque de la barrière. Comme son objet l'indique, cette structure sportive permet aux hellemmoises et aux hellemmoises de bénéficier de deux activités distinctes : la gymnastique acrobatique et le tir sportif. En commission finances j'ai attiré l'attention des élus présents sur la problématique de l'exposition au plomb, lors de la pratique du tir sportif. Je suis certain que tout le monde ici connaît les propriétés cancérigènes du plomb. Il existe pourtant des alternatives aux projectiles en plomb, mais ces alternatives sont plus onéreuses. Les élu.es Hellemmes Verte souhaitent que le conseil communal, et à travers lui la commune, se donne les moyens d'accompagner l'amicale laïque de la barrière vers une suppression de l'utilisation du plomb. C'est un enjeu de santé publique, et un enjeu

environnemental. C'est aussi un enjeu sportif car les membres de l'amicale sont des sportifs, dont les résultats participent au rayonnement de la commune.

Nous demandons par conséquent que le conseil communal vote la création d'un groupe de travail composé d'un représentant de chaque groupe politique, présidé par le conseiller communal délégué au sport, et dont l'objectif sera de rencontrer les représentants de l'amicale laïque de la barrière en vue d'évaluer les moyens à mettre en œuvre pour accompagner la structure vers un fonctionnement qui garantisse la santé de ses adhérents, et notamment des enfants. Cette commission devra établir un rapport qui servira de base à l'examen de la prochaine demande de subvention de l'amicale."

Chers collègues, les plus attentifs d'entre vous auront sûrement noté une ressemblance avec mon intervention réalisée le 3 février 2021 sur le même sujet. Cette intervention est effectivement rigoureusement la même que l'année dernière car depuis, rien n'a changé. En février dernier, à la suite de nos échanges en conseil, Monsieur Le Maire vous aviez déclaré: *"Evelyne, il faut créer une sous-commission et on va mettre à disposition les échanges qu'on a reçu hier du club avec Monsieur REMOLEUX, ensuite on les accompagnera"*. Depuis, est-ce que Madame LEDEZ a créé cette sous-commission? Non. Est-ce que les échanges que vous avez eus avec le club nous ont été transmis? Non. Nous avons perdu un an et je le déplore au regard des enjeux de santé publique qui se cachent derrière ce sujet ».

Nous avons voté "POUR"

## **22/16 Stratégie commerce et artisanat 2022-2026**

Benoît BIGO est intervenu pour notre groupe sur ce sujet.

« Chers collègues

Vous connaissez toutes et tous l'importance du « consommer local » face à l'urgence climatique et d'un devenir soutenable à l'échéance de 10 ans. Aussi, je trouve très regrettable d'avoir reçu ce document volumineux après la commission qui aurait dû être consacré à son examen.

Cela dit, j'ai lu attentivement les documents, en essayant d'en comprendre les tenants et les aboutissants. Tout d'abord sur la délibération : Sur les 5 ambitions, 4 sont complètement génériques : on parle d'améliorer le cadre de vie, d'environnement favorable pour les commerçants et leurs clients, développer le tissu commercial et de rayonnement de ville. Seul le 4ème axe aborde la question de « responsable ».

Rien sur la transition économique qui est un axe primordial face à l'urgence climatique.

Par ailleurs, je comprends "stratégie pour le commerce artisanal" ; en effet, dans le document, nous ne trouvons pas de façon explicite de référence aux artisans de type plombier - chauffagiste ou encore électricien ... etc. Ne sont-ils pas concernés ? Un terme me « titille » : « attirer de nouvelles enseignes » ; ça résonne grandes enseignes de distribution avec des produits fabriqués à des milliers de km, dont l'empreinte carbone n'est plus à démontrer.

Lorsqu'on rentre dans le détail de l'annexe, peu de données quantifiables ou avec des objectifs peu ambitieux, pour exemple :

- redynamiser 2 rues commerçantes en 2022 : rue Gambetta à Wazemmes et rue de Lannoy à Fives et après ....
- boutiques à l'essai : 1 à 2 par an
- un marché par an pour promouvoir les produits locaux : soit 4 sur la période !!!!

38 Pages, soit un document volumineux, pour lequel, on pourrait s'attendre à de la matière, et pourtant :

- S'appuyer sur des normes nationales ou européennes qui s'imposent à nous ; pourquoi pas, mais les détailler pour donner de l'épaisseur au document, sans les transformer, dans de nombreux cas en actions concrètes ; c'est contre performant à mon sens.
- Par ailleurs, nous avons le sentiment qu'un certain nombre d'éléments ont été glissés dans le document pour lui donner de la consistance, peut-être au détriment du sens.
- Pour exemple : mettre son téléphone en mode avion, couper sa wi-fi ou encore la gestion des gobelets à usage unique. Nous ne sommes plus dans la stratégie, mais dans une déclinaison détaillée d'un plan d'action...
- Le document est aussi une énumération à la « Prévert » de services existants pour les porteurs de projets. Effectivement, c'est important d'en faire référence pour appuyer la stratégie mais rien de nouveau à l'horizon !!!

Autres points, non exhaustifs, que nous nous attendions à voir traités dans ce plan:

Quelles actions menées :

- pour inciter les métiers de bouche à utiliser des produits bio et locaux ?
- pour informer les consommateurs sur la malbouffe qui au de-là d'un problème écologique, est une question de « santé publique » ?
- quid du droit de préemption des baux commerciaux par la commune qui permet de sauvegarder le commerce de proximité ?
- Quelles actions pour contrer le développement des grandes surfaces ?
- N'y a-t-il pas des leviers à mobiliser avec les Fonds de Développement Régional et Européen ?

En résumé : à la lecture et relecture du dossier, il s'en dégage un sentiment d'une stratégie orientée sur le centre-ville de Lille, rien de concret pour Lomme et Hellemmes.

Vous nous demandez de nous positionner sur une stratégie, pour les 4 années à venir, alors même qu'il n'est pas prévu de commissions de suivi, de points annuels, d'objectifs annuels précis, avec des indicateurs mesurables ; mais, n'est-il pas temps de prendre notre avenir en main, face à l'urgence climatique ? Peut-on raisonnablement laisser « s'écouler » 4 années de plus et regarder, passivement, passer le train de l'empreinte carbone continuer à prendre de l'essor ...

Dans une démarche constructive, nous vous proposons l'amendement suivant à la délibération qui nous est présentée : la création d'une sous/ commission « commerces et artisanats de proximité à Hellemmes » Une commission qui ne se contente pas d'étudier les propositions lilloises, mais qui soit dans l'action concrète.

Le Maire a refusé de mettre aux voix notre proposition d'amendement.

Nous avons malgré tout voté "POUR"

## **22/17 Modernisation de l'aéroport de Lesquin / Avis du conseil / Proposition d'amendements**

Simon JAMELIN est intervenu pour notre groupe sur ce sujet.

« Monsieur le Maire,

A notre demande, la ville de Lille vous a demandé de proposer cette délibération au vote du conseil. Elle était à l'ordre du jour des conseils de Lille et Lomme, mais vous n'aviez pas prévu

de la présenter ce soir. Le mal est réparé et nous pouvons nous concentrer sur le fond de la délibération.

En son absence, nous vous avons proposé un vœu qui va plus loin que la délibération proposée. En effet cette délibération ne liste pas l'ensemble des effets néfastes qu'aurait l'extension de l'aéroport pour les habitants.

De la même manière, cette délibération ne fait aucune préconisation ni aucune demande à la Société exploitante de l'aéroport.

Nous aimerions donc que les amendements que nous vous avons proposés soient ajoutés à la délibération et soumis au vote ».

Nous avons voté "POUR"

## **22/18 Renouvellement de fourniture des marchés alimentaires**

Nous avons voté "POUR"

### **Questions orales**

Monsieur le Maire, le mercredi 26 janvier dernier, un incident s'est produit au sein du Conseil de Quartier "Guinguette Semeuse". D'après plusieurs membres de cette instance, les échanges y sont difficiles, et le respect et l'écoute sont malheureusement trop souvent absents, avec parfois des débordements inacceptables. J'avais personnellement attiré l'attention de vos services le 29 mars 2019 sur le fonctionnement de ce conseil de quartier. J'écrivais à l'époque "*Les tensions qui naissent me paraissent exacerbées par un manque de savoir-être de quelques personnes*". N'allez pas nous dire Monsieur le Maire que vous ignorez ces problèmes, car vos services répondaient le 1er avril 2019 "*Effectivement, il y a d'importantes tensions et nous ne pouvons continuer ainsi, nous étudions plusieurs solutions avec le Président, le Maire et l'Adjointe à la démocratie Participative*". Je n'ai plus jamais eu de nouvelles suite à ce message, et à ma connaissance, aucune mesure n'a été prise. Aujourd'hui, les tensions persistent malgré un large renouvellement des membres du conseil de quartier. Il nous paraîtrait tout à fait dommageable que la sérénité des débats ne puisse pas être rétablie dans ce conseil de quartier, et nous ne voulons pas courir le risque de dégoûter certains de nos concitoyens, de participer à la vie démocratique de notre commune. Notre demande de rendez-vous sur ce sujet, en amont de ce conseil, n'a malheureusement pas été suivie d'effet. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons, monsieur le Maire, s'il ne vous apparaît pas indispensable de confier la présidence de ce conseil de quartier à un autre élu?

Monsieur le Maire, le 16 octobre dernier, j'attirais l'attention de plusieurs élus et des services communaux relativement à l'état de dégradation de l'aire de jeux du parc François Mitterrand, et en particulier sur le bris de l'un des jeux à ressort. Ne voyant aucune remise en état venir, je relançais le 9 novembre et l'on me répondait "*Je ne manquerai pas de t'informer dès que j'aurai connaissance de l'évolution de la situation*". Je ne vous demande pas ici d'aller plus vite que la musique, j'ai compris les contraintes qui sont liées aux marchés publics. Vous avez rappelé tout à l'heure qu'il faut laisser s'écouler 72 jours entre le lancement d'un appel d'offre et l'analyse des réponses. Cela fait près de 2 ans que la première structure de l'aire de jeux du parc de la mairie s'est brisée. Nous sommes bien loin des 72 jours... Dès lors, Monsieur le Maire, pouvez-vous prendre l'engagement que cette aire sera remise en état avant le printemps? Et dans l'attente, je vous propose d'afficher sur place que le remplacement des structures est en cours, en indiquant quel est le délai estimé avant la remise en état de l'aire de jeux.